

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du 12 octobre 2017****CONVOCAATION** : 5 octobre 2017**AFFICHAGE** : 5 octobre 2017**PRESENTS** : CANTENEUR Bruno, CHAXEL Chantal, KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent, MARCHAND Ginette, NICLAS Claude, PELTRE Béatrice, SCHOLZ Laurent et SEYBOLD Christophe.**MEMBRE ABSENT et EXCUSE** : 1 => POIREL David**POUVOIRS** : 0**MEMBRES AYANT DELIBERE** : 9**SECRETAIRE DE SEANCE** : CHAXEL Chantal**20 H 30** : Madame le Maire ouvre la séance.

- **PRISE DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT PAR LA CCS, à compter du 1^{er} janvier 2018 :**
A ce jour, 9 communes sur 29 de la CCS sont déjà assainies, dont Arracourt. Suite à une étude économique et financière faite avant officialisation de la prise de compétence « Assainissement collectif », au 1^{er} janvier 2018, tous les villages de la CCS seront dotés d'un système d'épuration collectif pour 2022. Selon cette étude, une prévision budgétaire de 1,87 € par M3 d'eau usée dans chaque foyer et 60 € de part fixe par habitation s'appliquera à tous, dans 5 ans.
- **AMENAGEMENT DE LA PLACE :** Le déplacement des réseaux sur les nouveaux supports et la dépose des réseaux aériens sont prévus le 7 novembre prochain. Les supports béton seront à déposer après avoir reçu la mise hors-exploitation des réseaux.
- **BRIOCHE DE L'AMITIE :**
La vente des brioches s'est très bien déroulée grâce aux bonnes volontés fort bien accueillies par la population. En 2018, 60 brioches seront commandées afin de satisfaire tous les habitants.
- **REPAS DES ANCIENS :**
Cette année, un repas sera proposé aux personnes âgées de 70 ans et plus. La date retenue est fixée au 16 décembre. Un questionnaire sera prochainement transmis aux personnes concernées pour connaître leur souhait : Choix entre la participation au repas ou un colis « Clair de Lorraine » d'une valeur de 30 €.
- **NOEL DES ENFANTS :**
L'option de participer au spectacle de fin d'année avec JTS n'est pas encore définie. Le sujet est en instance de réflexion.
- **AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DES ADOLESCENTS :**
Destiné au départ à une aire de jeux, le terrain situé au haut de la croix a connu des déboires avant de naître. Le terrain, réservé aux adolescents a étéensemencé en herbe en mai dernier par un professionnel. Cependant, les conditions météorologiques du printemps n'ont pas favorisé la germination de la pelouse, qui aujourd'hui est envahie de chardons, donc inutilisable. Les jeunes du village ont créé des équipements en bois (tables, poubelles et chaises) pour profiter de cet espace. Cependant, tous ces équipements ont subitement disparu du paysage... Ce projet semble bien compromis : Ainsi, le conseil municipal se donne un temps de réflexion pour redonner une autre vie à ce terrain déboisé.



➤ **REFERENTS JEUNESSE**

Chantal Chaxel et Corine Debiève viennent d'être nommées « Référentes jeunesse » pour la commune auprès de JTS. Leur mission sera de relayer toutes les informations JTS, auprès des jeunes villageois.

➤ **ENTREES ET SORTIES DU SDAA :**

Le conseil valide à l'unanimité, l'entrée de Au SDAA et la sorties des communes de

➤ **REGLEMENT INTERIEUR DE L'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE :**

Après une location de la salle, il s'avère que les tables pliées et rangées ne sont pas toujours correctement nettoyées. Afin d'éviter toute malfaçon, une précision de mise en garde sera stipulée sur le règlement intérieur de la salle communale. En cas de non-respect de cette consigne, une sanction sera notifiée au loueur fautif.

ARRACOURT, le 12 octobre 2017
Le Maire, Ginette MARCHAND,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ginette Marchand', written over a horizontal line.